

Col des Faïsses - Rey- Trail n°12

Vallées cévenoles - Barre-des-Cévennes



(R. Vergely)



Cette balade roulante, hormis la fin, suit le parcours d'une course estivale du challenge des vallées Cévenoles. Vous pouvez tenter de l'effectuer en moins de 45 minutes, pour décrocher le record actuel ou prendre le temps en flânant sur les plateaux entre schiste et calcaire

Cette boucle variée alterne les grandes pistes des plateaux calcaire, les mono traces dans les sous bois et les pistes rocailleux. La fin se mérite mais offre un magnifique panorama à 360° sur les Grands Causses, le Mont Lozère et le début des vallées cévenoles, depuis le Castelas.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 1 h 15

Longueur : 11.3 km

Dénivelé positif : 347 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Barre-des-Cévennes

Arrivée : Barre-des-Cévennes

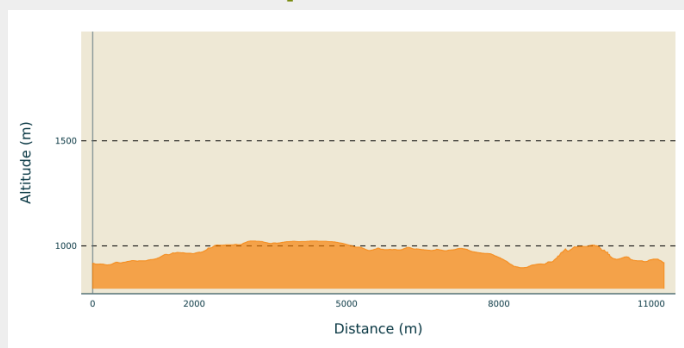
Balisage :  Trail

Communes : 1. Barre-des-Cévennes

2. Cans et Cévennes

3. Vebron

Profil altimétrique



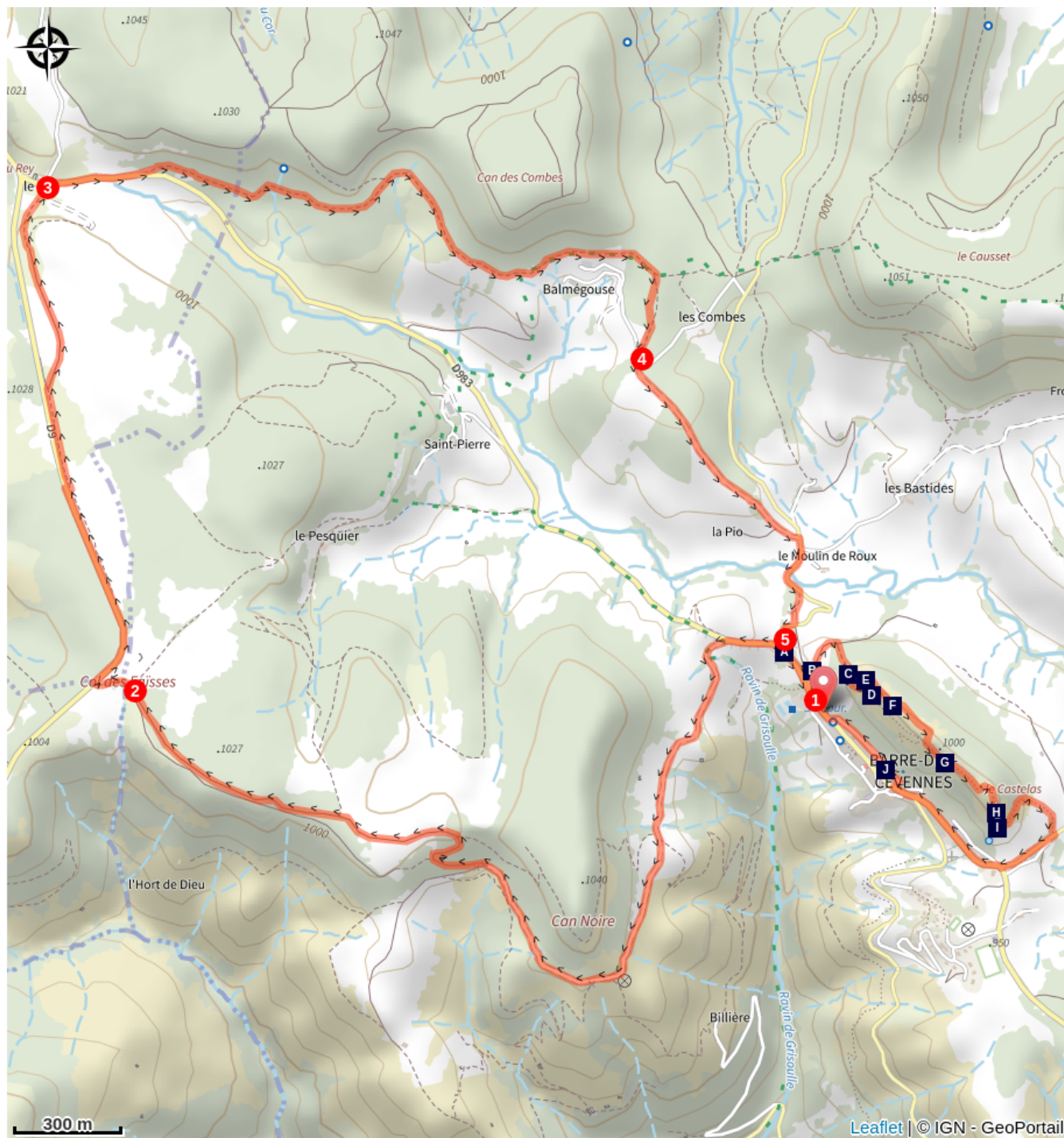
Altitude min 896 m Altitude max 1023 m

Pour réaliser cette boucle, il suffit de suivre le **balisage Trail n°12**.

Vous pouvez également télécharger sa trace GPX et/ou utiliser l'application LozereTrailNature pour un suivi GPS en temps réel et un partage de vos chronos.

1. À la sortie du village, vous quittez la D983 pour vous engager sur des pistes bien roulantes.
2. Après avoir traversé une partie de la Can Noire, vous rejoignez les col des Faïsses et prenez plein Nord
3. Au col du Rey, vous suivez la route direction Barre-des-Cévennes avant de prendre sur votre gauche une bonne piste qui se transforme en mono trace.
4. Au hameau les Combes, le mono trace joueur se transforme en piste roulante.
5. La balade va bientôt se terminer, il ne reste plus que le 'coup de Barre', la montée bien raide et panoramique sur le petit plateau du 'Castelas'.

Sur votre chemin...



-  Barre-des-Cévennes (A)
-  Eboulis (C)
-  Ligne de partage des eaux (E)
-  Rochers ruiniformes (G)
-  Grès érodés (I)
-  Place des Ayres (B)
-  Vallée du Malzac (D)
-  Plantes des rochers (F)
-  Forêt (H)
-  Église (J)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour



Recommandations

Pensez à emporter eau et alimentation selon vos besoins. Bien refermer les clôtures et les portillons.
N'oubliez pas que le temps peut vite changer dans les Cévennes.

Comment venir ?

Transports

Pour venir en transport en commun, renseignements sur le site: <https://www.mobilite-lozere.fr/>

Accès routier

Depuis Florac, D 907 puis D 9 ; après le hameau de Nozières prendre à gauche la D 983, Barre-des-Cévennes.

Parking conseillé

À l'entrée du village



Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400 Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Source



CC Gorges Causses Cévennes

<https://www.gorgescaussescevennes.fr/>

Sur votre chemin...

Barre-des-Cévennes (A)

Dès 1530-1540, la Réforme touche ce village-rue, célèbre pour ses treize foires annuelles. Une pierre gravée comportant l'inscription « Qui est de Dieu oit la parole de Dieu - 1608 - », provenant du second temple de Barre, est toujours visible sur le mur d'une des maisons de la Grand rue. Lors de la guerre des camisards, Barre devient la « capitale » administrative des Hautes-Cévennes. Les autorités renforcent alors ses défenses et augmentent les effectifs de la garnison installée depuis 1684. Barre est le lieu de naissance du célèbre camisard et prophète Elie Marion (1678-1713).

Place des Ayres (B)

Balise n° 20

Ainsi dénommée parce qu'autrefois la plupart des paysans de Barre venaient y battre au fléau leurs céréales. Cette technique, connue depuis l'époque gallo-romaine est restée longtemps la plus répandue.

🌿 Eboulis (C)

Balise n° 19

Le calcaire est composé de minces couches surmontées d'autres plus épaisses. L'eau pénètre dans les interstices de la roche et, sous l'action du gel, la fait éclater. Les couches de la base, plus fissurées, sont éliminées plus rapidement, ainsi se créent les surplombs visible à trois niveaux différents. Ces milieux rupestres servent de refuge à certaines espèces végétales (oseille à feuille en forme d'écusson) et animales (chouette chevêche). Plus bas, quelques suintements entretiennent une végétation de milieux humides : prêle, eupatoire chanvrine. Lieu de rendez-vous des papillons (demi-deuil, silène), ils sont les seuls à pouvoir puiser le nectar au fond des corolles profondes des eupatoires et des cirses.



Vallée du Malzac (D)

L'érosion du Malzac, plus faible que celle du Grisoulle, a laissé davantage de terres favorables aux cultures et aux prés. Cela permet aux exploitations d'avoir quelques troupeaux de bovins. Le climat, le relief et les sols de cette région l'obligent à centrer son économie sur des activités pastorales et forestières peu productives alors que la diversité du climat et des milieux engendrent une grande variété d'espèces végétales et animales, source de richesse biologique. Le Parc national des Cévennes s'est employé à préserver cette richesse en réintroduisant certaines espèces disparues : chevreuil, cerf, grand tétras, castor et vautour fauve.

Crédit photo : © Bruno Descaves

🌊 Ligne de partage des eaux (E)

Balise n° 18

Au centre du paysage, le Malzac serpente au milieu d'un relief relativement doux et va se jeter dans la Mimente sur le versant atlantique. Le Grisoulle, à gauche, est un affluent du Gardon qui coule vers la Méditerranée, en découpant des versants abrupts dans le relief. La pente du Grisoulle est six fois plus forte que celle du Malzac. Dans quelques milliers d'années, il n'est pas impossible qu'il capture ce dernier et modifie profondément le paysage. Le petit col qui les sépare partage les eaux. La ligne de partage des eaux passe aussi par le Castelas et la can Noire.

🌿 Plantes des rochers (F)

Balise n° 17

Ces rochers offrent aux plantes un milieu comparable à celui des murs mais elles y sont installées depuis plus longtemps. La plupart se sont réfugiées le long des fissures ou des replats où elles trouvent un peu d'éléments minéraux et organiques, laissant aux lichens le soin de coloniser les parois lisses. La dolomie crée ici des conditions particulières de sol favorables à certaines plantes comme la kernerie des rochers (*kernera saxatilis*)... L'érosion y creuse de petites cavités servant d'abri à certains oiseaux comme le rouge-queue noir (*phoenicurus ochrurus*) en été, ou l'accenteur alpin (*prunella collaris*) en l'hiver.



🌿 Rochers ruiniformes (G)

Balise n° 16

Le Castels est une butte témoin de l'ancienne couverture calcaire que l'érosion a séparée des Grands Causses. Il a été occupé vers 2500 avant J.-C. par des populations venues des garrigues languedociennes. Sur ces trois rochers que l'érosion a laissés, se trouvent une dizaine de trous rectangulaires. Ils auraient supporté la base d'une tour à signaux en bois.

Crédit photo : © Pierre Lahoud

🌿 Forêt (H)

Balise n° 15

La forêt caractérise le paysage qui s'étale vers l'est. Plus de 60% de la surface sont recouverts de bois, dont 40% de résineux. Parmi eux, beaucoup sont des espèces introduites par l'Office national des Forêts : pin laricio et sapin de Nordmann sur les parties hautes du relief, pin Douglas dans les dépressions. On trouve aussi, généralement relégué dans les sols superficiels et pauvres, le pin sylvestre, espèce indigène qui a colonisé d'anciens parcours à moutons abandonnés à la fin du XIXe siècle. Les feuillus n'occupent que 20% du territoire boisé : ce sont essentiellement des hêtres, des chênes sessiles et des bouleaux.

🌐 Grès érodés (I)

Balise n° 14

Une dizaine de mètres en contrebas du sentier, le grès montre des zones dénudées fortement érodées. Ce sont des zones très actives de départ des matériaux, surtout lors des importantes pluies d'automne et de printemps. Les plantes ne peuvent s'y installer. Seule l'implantation d'arbres pourrait stopper ce processus. Leur important système racinaire maintiendrait le sol pendant que les branches le protégeraient de l'agressivité des pluies. Ces grès sont surmontés de dolomies, calcaires et marnes contenant des fossiles marins : moules, pectens (genre de coquilles Saint-Jacques)...



🏰 Église (J)

Balise n° 8

Elle a vraisemblablement été édifiée au XIIe siècle. Sa nef voûtée en plein cintre est de style roman. Diverses adjonctions latérales, de style gothique, ont agrandi l'édifice primitif : au XIVe siècle, une chapelle (côté nord), dans laquelle figurent les armoiries des seigneurs de Barre; au XVe siècle, trois chapelles au sud. Cette église est classée Monument historique depuis 1931. Devant elle, se trouve la place de la Bladarié où se tenait, au Moyen Âge, le marché aux grains, puis à partir du XVIe siècle, le marché aux moutons.

Crédit photo : © Guy Grégoire